

Délibération

Générale

colonial

DELIBERATION n° 159/6e L rendant exécutoires les délibération n°s 157 à 162/6e L du 17 février 1965 de l'Assemblée Territoriale en matière domaniale.

n° 159/6e L

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
17 février 1965

Numéro JO
n° 4 du 01/04/1965

Date du numéro
1 avril 1965

TEXTE INTÉGRAL

rendue exécutoire par arrêté n° 234 du 19 février 1965, la Commission permanente de l'Assemblée Territoriale a accordé à M. Robert Derruytter, commerçant à Djibouti, la concession provisoire d'une parcelle de terrain d'une superficie de 3.000 mètres carrés environ, à Arta, au prix de 5 francs le mètre carré.